



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Secrétariat Général à l'Agriculture

Direction Archives et Nouvelles Technologies
de l'Information et de Communication (DANTIC)

Le Directeur

N° 33 /SG/AGRI/ DANTIC/DB/2022

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR LA CONCEPTION DE L'ARCHITECTURE DU RESEAU POUR LE DEPLOIEMENT DU SYSTEME NATIONAL D'INFORMATION AGRICOLE ET DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE (SNIA)

I. CONTEXTE

La République Démocratique du Congo dispose d'un potentiel agricole considérable avec 80 millions d'hectares des terres arables, une hydrographie et un climat favorable à un développement agricole de plusieurs cultures, une population jeune et active, etc. Bref, toutes les conditions pour un développement de son secteur agricole, secteur qui selon la vision du management actuel du pays, devrait contribuer à la diversification de l'économie nationale et participer activement à la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dont souffre une grande partie de sa population¹

Dans cette vision de valorisation du potentiel agricole de la RD Congo et la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, le Ministère de l'Agriculture est appelé à jouer un rôle clé car porteur de la politique agricole nationale et responsable de la matérialisation de la vision du Gouvernement dans le secteur agricole. A cet effet, ce dernier ne dispose pas à ce jour, d'un système inclusif et coordonné de gestion de données du secteur agricole national, outils d'orientation à la prise de décisions sur base d'un existant réel. Pour combler ce vide, il est annuellement organisé depuis quelques années des évaluations des campagnes agricoles, opérations onéreuses et ponctuelles qui permettent aux autorités nationales et partenaires du secteur agricole de prendre connaissance de l'état du secteur et entrevoir des actions afin de l'améliorer.

Ainsi, pour palier à ces difficultés organisationnelles, il a été convenu de la mise en place d'un Système National d'Informations Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle « **SNIA** », Conformément au mémorandum d'accord **N°03/WFP/MINAGRI/2022** signé le 24 Mars 2022 par le Secrétariat Général à l'Agriculture conjointement avec le Programme Alimentaire Mondial « PAM ».

Au sein du Ministère de l'Agriculture, la Direction Archives et Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication « DANTIC » ayant dans ses attributions, l'informatisation du secteur agricole à tous les niveaux (central et provincial) est ainsi chargée du suivi de la mise en œuvre du SNIA. Pour y parvenir, la mise en place d'un réseau informatique s'avère impérieux en vue de connecter toutes les parties prenantes (services impliqués au niveau central et provincial)

¹ ANALYSE IPC DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË FÉVRIER – DÉCEMBRE 2021 Publié en mars 2021

C'est dans cette optique que la DANTIC recrute un (e) consultant (e) national pour la conception de l'architecture du réseau local sur lequel le système d'information sera déployé. Il (elle) travaillera sous la supervision directe du Coordonnateur National du SNIA et Directeur de la DANTIC et devra collaborer avec les experts du Ministère de l'Agriculture en charge des NTIC (cellule technique du SNIA).

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

La mission du (de la) Consultant (e) concepteur du réseau consiste à la mise en place d'une architecture réseau adaptée à l'environnement agricole qui servira de support au fonctionnement du système national d'information agricole et de sécurité alimentaire en vue de relier les services ciblés du secteur agricole dans la première phase de la mise en œuvre du projet.

III. ACTIVITES A REALISER PAR LE CONSULTANT NATIONAL

Sous la supervision du Coordonnateur du SNIA et Directeur de la DANTIC, le consultant aura lors de la conception du réseau, comme responsabilités principales de :

- Prendre en compte les exigences des utilisateurs en terme de performance du réseau (puissance, rapidité, stabilité) ;
- Apporter son expertise technique et fonctionnelle sur la partie réseaux télécommunications lors du choix des équipements à acquérir ;
- Assurer la connexion entre les différents services impliqués en interne et externe (vers les autres services, autres.) ;
- Identifier les principales parties prenantes (service impliqués) ;
- Recueillir les contraintes techniques liées aux échanges d'informations ;
- Concevoir l'architecture du réseau (informatique et télécom) pour le fonctionnement du SNIA ;
- Interagir avec l'équipe de la DANTIC (Cellule Technique) ;
- Présenter les différentes solutions techniques pour validation ;
- Échanger avec le consultant analyste en vue d'intégrer tous les circuits de communication dans le fonctionnement du SNIA ;
- Proposer les solutions techniques et évaluer les coûts d'un service VPN (réseau télécom privé).

IV. LIVRABLES ATTENDUS

Le consultant devra soumettre à la Coordination du SNIA :

- Architecture fonctionnelle du réseau informatique pour le Système est conçue et documentée ;
- La communication du secteur agricole entre différents services est structurée ;
- L'état des besoins pour les équipements du réseau informatique/télécom est présenté ;
- Différentes solutions techniques en équilibre avec le budget sont proposées ;
- Présentation Power Point du fonctionnement réseau informatique est élaborée ;
- Présentation Power Point ou en UML de l'Architecture du SNIA est élaborée.

V. PROFIL REQUIS DU CONSULTANT NATIONAL

Le consultant doit :

- Avoir un niveau minimum Bac +4 spécialisée en informatique, réseaux et télécommunications ;
- Avoir une certification professionnelle à certains outils (notamment CISCO) ;
- Avoir une expérience confirmée d'au moins 3 ans d'expérience minimum dans les domaines de l'administration réseau ou télécoms ;
- Avoir une connaissance de l'architecture et des fonctionnalités du système d'information dans un environnement rural ou agricole ;
- Avoir une expertise dans l'administration des réseaux et systèmes (routeurs, firewall...);
- Connaissance avérée des protocoles réseaux et de télécommunication (TCP/IP, Ethernet, LAN, WAN, X25...);
- Avoir la maîtrise de la gestion des logiciels d'infrastructure (systèmes d'exploitation, serveurs de messagerie, bases de donnée, etc.);
- Avoir une connaissance avérée des technologies télécoms et Internet (DNS, SSH, FTP, DHCP, HTTP(S), NTP, SNMP ...);
- Connaissance intermédiaire des bases de données (Oracle, SQL Server...);
- Connaissance des normes et procédures de sécurité et des outils et technologies qui s'y rapportent (firewall, antivirus, serveurs d'authentification, filtrages d'URL, autres);
- Connaissance des normes ISO ou ITIL ;
- Avoir une expérience de travail en environnement rural (province) ;
- Avoir une expérience de travail dans le milieu agricole est un atout ;
- Compétences avérées en matière de gestion d'équipes techniques, et dans la fourniture de solutions digitale de qualité ;
- Avoir des aptitudes à communiquer et à conduire des réunions ;
- Être à même de travailler sous pression ;
- Avoir une connaissance parfaite du français (oral et écrit), et des aptitudes à travailler en anglais technique ;
- Connaissance en modélisation UML.

VI. DURÉE DE LA MISSION

La durée de la consultation est de 10 jours ouvrables (lundi à vendredi) et prend effet à la signature du contrat.

VII. MODALITÉS DE PAIEMENT

Les modalités de paiement de prestation du (de la) consultant (e) national recruté (e) seront détaillées dans le contrat de prestation.

VIII. CONDITIONS RESTRICTIVES EN MATIÈRE DE DROIT DE PROPRIÉTÉ

Tous documents relatifs à ces travaux de consultance deviendront propriété de la Direction Archives et Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication du Ministère de l'Agriculture. Le (la) consultant(e) sera soumis à une clause de confidentialité et tenu(e) de respecter l'interdiction de partager ou divulguer des données ou des informations obtenues au cours de sa période contractuelle, sans autorisation expresse émanant de la DANTIC. Une clause sur le respect des droits appliqués aux propriétés intellectuelles, sera dûment acceptée et signée par les deux parties (DANTIC - Consultant), lors de la signature du contrat.

Fait à Kinshasa, le 14/06/2022

Salomon SALUMU SIYANGOLI



Croisement Boulevard du 30 Juin et Avenue Batetela, Commune de la Gombe, RD. Congo

E-mail : danticaqirdc@gmail.com